

## Perspectives démographiques

### Afflux de réfugiés : hausse de la croissance démographique à court terme

Le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique ont mis à jour leurs perspectives démographiques.

La population augmenterait d'environ 85 000 habitants en 2016 et en 2017. La moitié de cette croissance s'explique par le flux additionnel de réfugiés. Bien qu'étant important, ce niveau d'augmentation de la population n'est pas exceptionnel ; de tels niveaux ont déjà été observés dans un passé récent, notamment entre 2007 et 2011.

À long terme, la croissance moyenne de la population entre 2020 et 2060 serait de 40 000 habitants par an (pour 50 000 habitants sur la période 1991-2014).

◆ ◆ ◆

### Une hausse des flux migratoires à court terme

- La crise migratoire devrait générer, à court terme, une hausse des flux d'immigration. L'hypothèse retenue en projection suppose que les flux en 2016 vont rester du même ordre que ceux observés sur le dernier quadrimestre de 2015 et ensuite diminuer progressivement pour revenir vers le milieu de l'année 2017 aux niveaux observés avant la crise migratoire.
- Un demandeur d'asile intègre les statistiques de population à partir du moment où le statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire lui a été accordé. L'impact de la crise migratoire sur les chiffres de population est par conséquent retardé et atténué.
- Compte tenu de la crise migratoire, la projection table sur un flux additionnel de 70 000 réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire sur les années 2016 et 2017 prises ensemble.
- Cette hypothèse est évidemment entourée d'incertitudes importantes étant donné le caractère imprévisible de nombreux facteurs.

#### Définitions

Un **demandeur d'asile** est une personne qui a quitté son pays d'origine et sollicite une protection en introduisant une demande de protection internationale.

Un **réfugié** est un demandeur d'asile reconnu par les autorités compétentes.

Le statut de **bénéficiaire de la protection subsidiaire** est accordé à un étranger qui ne remplit pas les conditions pour être reconnu réfugié et qui court un risque réel de subir des atteintes graves (torture, peine de mort, menaces de mort en cas de conflit armé interne ou international) en cas de retour dans son pays d'origine.

**Tableau 1 - Croissance annuelle moyenne de la population observée et projetée à court terme**

*Croissance entre le 1er janvier et le 31 décembre (effectifs en milliers et taux en pourcentage)*

	1991-2014		2007-2011		2016-2017	
	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux
Belgique	49,6	0,5 %	110,6	0,8 %	84,9	0,8 %
Région de Bruxelles-Capitale	8,2	0,8 %	26,4	2,0 %	16,6	1,4 %
Région flamande	27,8	0,5 %	57,5	0,8 %	43,8	0,7 %
Région wallonne	13,6	0,4 %	26,7	0,6 %	24,5	0,7 %

Sources : 1991-2014, RN et DGS, calculs BFP ; 2016-2017 : Perspectives démographiques 2015-2060.

Note : observations jusque et y compris au 01/01/2015 ; projection au-delà.

### Un ralentissement du rythme de croissance de la population à long terme

À l'horizon 2060, la population en Belgique augmente de 1,8 million par rapport à 2015, soit une augmentation de 16% ; cela représente une croissance moyenne de 40 000 habitants par an sur cette période (pour 50 000 par an sur la période 1991-2014) :

- Le *solde migratoire externe* (39 954 en 2014), soit la différence entre les immigrations et les émigrations internationales, se situe à long terme à 20 000 individus par an. Le solde migratoire externe est le principal fac-

teur de croissance de la population à l'échelle du pays.

- Le *solde naturel*, soit la différence entre les naissances et les décès, se caractérise par une évolution à la baisse. Cette baisse s'explique en particulier par la hausse des décès suite à l'arrivée progressive des générations du baby-boom dans la catégorie d'âge des plus de 85 ans à partir de 2030.

Au niveau des *régions*, la croissance moyenne de la population entre 2020 et 2060 serait d'environ 8 000 habitants supplémentaires par an dans la Région de Bruxelles-

les-Capitale, 17 000 dans la Région flamande et 11 000 dans la Région wallonne. La croissance annuelle sur cette période serait inférieure à celle observée sur la période 1991-2014 pour chacune des trois régions.

**À l'exception de la Région de Bruxelles-Capitale, le nombre de ménages augmente plus rapidement que le nombre d'habitants**

A l'échelle de la Belgique, le nombre de ménages privés passe de 4,82 millions en 2015 à 5,87 millions en 2060 (soit +22%).

Ce phénomène s'explique par une *croissance plus importante des ménages de taille* réduite à l'horizon 2060 (les ménages d'une personne en particulier suite au vieillissement de la population, mais également les familles monoparentales).

Caractérisée par une structure d'âge relativement jeune, la Région de Bruxelles-Capitale connaîtra une évolution du nombre de ménages d'une personne moins importante. De plus, la croissance du nombre de ménages composés d'un couple marié avec enfant(s) reste positive sur l'ensemble de la période de projection, contrairement aux deux autres régions.

**Tableau 2 - Perspectives de population et de ménages**

*Effectifs en milliers et taux en pourcentage*

	2015 Effectifs	2015-2020		2015-2060	
		Taux de croissance	Effectifs supplémentaires	Taux de croissance	Effectifs supplémentaires
<b>Population</b>					
<i>Belgique</i>	11 209	2,8 %	309	16,2 %	1 820
<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	1 175	5,1 %	60	32,3 %	380
<i>Région flamande</i>	6 444	2,6 %	165	13,7 %	882
<i>Région wallonne</i>	3 590	2,4 %	85	15,6 %	559
<b>Ménages</b>					
<i>Belgique</i>	4 822	4,1 %	196	21,8 %	1 051
<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	543	4,4 %	61	26,6 %	145
<i>Région flamande</i>	2 731	4,1 %	111	19,5 %	532
<i>Région wallonne</i>	1 548	4,0 %	24	24,2 %	374

Sources : 1991-2015, RN et DGS, calculs BFP ; 2016-2017 : Perspectives démographiques 2015-2060.

Note : observations jusque et y compris au 01/01/2015 ; projection au-delà.

**Un scénario basé sur un ensemble d'hypothèses dans des contextes institutionnels et sociétaux donnés, tant au niveau national que mondial**

Un objectif important des perspectives démographiques est de servir *d'aide à la décision*, sur la base d'un scénario à *politique et « organisation sociétale » inchangées* et non de prévoir l'avenir démographique.

La crise migratoire actuelle met en évidence l'importance d'une révision annuelle des perspectives démographiques.

En effet, de par les nombreux facteurs incertains liés à l'évolution de cette crise migratoire et à son impact sur l'afflux de réfugiés, l'hypothèse relative à cette crise pourrait ne pas se vérifier, tant en niveau qu'en durée.

L'incertitude sur cette hypothèse à court terme ne doit cependant pas occulter l'incertitude qui pèse sur les autres déterminants de la croissance (migration, fécondité, mortalité), à court et à long terme.

La publication "Perspectives démographiques 2015-2060, Population, ménages et quotients de mortalité", peut être commandée, consultée et téléchargée via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations:

Marie Vandresse (BFP), [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be); tél. 02.507.73.62 – perspectives de population et ménages

Johan Duyck (BFP), [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be); tél. 02/507.73.86 – perspectives de population

Jean-Marc Paul (BFP), [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be); tél. 02/507.74.48 – quotients de mortalité

Stephan Moens (DGS), [stephan.moens@economie.fgov.be](mailto:stephan.moens@economie.fgov.be), 02/277.63.47 – perspectives démographiques